



Madame, Monsieur,
Chers exposants,

Vous avez choisi d'exposer dans notre village lors du VIDE GRENIER du 29 MAI 2025, nous serons ravis de vous accueillir et l'équipe du Comité des Fêtes vous remercie par avance.

Tarif unique des emplacements :

10 euros jusqu'à 4 mètres

20 euros les 8 mètres.

STAND LIMITE A 8 mètres

PROFESSIONNELS, FORAINS, MANEGES etc... : 30 euros.

Toléré au-delà de 8 mètres avec raison

Nous n'acceptons pas l'installation de stands de RESTAURATION : SANDWICHS, MERGUEZ, POULETS, FRUITS, FROMAGES etc...

Conseils utiles pour participer à cette manifestation :

Vous devez vous inscrire au préalable mais cette inscription n'est pas une réservation d'emplacement aucun stand ne sera attribué en amont (la configuration du bourg ne nous permet pas de matérialiser des emplacements à l'avance).

Le jour de la manifestation, placement à partir de 5 h 30. Des membres de l'organisation, vous accueilleront aux différentes entrées du bourg pour vous guider vers un emplacement disponible.

Inscriptions à partir du mercredi 21 mai 2025 :

Horaires des permanences téléphoniques et accueil en mairie :

Mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23, lundi 26, mardi 27 mai : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Samedi 24 mai de 9 h à 11 h et mercredi 28 mai de 9 h à 12 h.

Au : 06 76 15 05 08 et au 06 49 60 00 01 portable du Comité des fêtes

Pour des raisons de sécurité et de la bonne tenue de l'évènement, dès lors que vous serez placé et que vous aurez vidé le contenu de votre véhicule, vous serez dans l'obligation de déplacer ce dernier à l'extérieur du tracé du vide grenier. Ensuite vous pourrez poursuivre votre installation.

FORMALITES ET ENCAISSEMENTS

A partir de 6 h 30, dès que possible et avant 8h30 vous devez vous rendre dans la salle du Conseil de la Mairie (rez de chaussée) afin de régler votre emplacement et remplir les formalités d'usage. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

Un ticket justifiant de votre paiement vous sera remis.

Dans la matinée des membres de l'organisation procéderont aux contrôles de ces tickets.

Petits conseils pratiques :

Retrait d'argent : Il n'y a pas de distributeur automatique de billets sur la commune, nous vous conseillons de prévoir du liquide et de la monnaie pour votre stand.

Un point retrait concernant l'ensemble des établissements bancaires se trouve au magasin VIVAL le Puy du Bonheur 2 bis rue des Percèdes à Orcet.

Pour vous restaurer :

- Toute la journée sur la place de la Liberté le Comité des Fêtes vous propose sa buvette et son stand restauration.
- Boulangerie des Voutes et VIVAL Le Puy du Bonheur.
- Bar aux Maîtres et au Tro'quet d'Orcet

Des toilettes publics sont à disposition à l'extérieur de la salle des fêtes coté Est. Merci de respecter la propreté de ce lieu

Nous vous souhaitons de passer un agréable moment en notre compagnie.

L'équipe du Comités des Fêtes.